



Contrat de mariage sous le régime de la séparation de biens

Par **junior59**, le **17/01/2010** à **09:13**

Bonjour, je souhaiterais connaître les [s]documents nécessaires[/s] à fournir au notaire lors de l'établissement d'un contrat de mariage sous **le régime de la séparation des biens**, concernant chacun des futurs époux. De plus, combien coûte l'établissement d'un tel contrat de mariage ? Par avance, merci de votre part.

Par **chris_idv**, le **19/01/2010** à **15:40**

Bonjour, La réponse à votre question dépend de la nature des biens dont dispose chacun des futurs époux mais en résumé tout document utile et nécessaire à l'identification préalable de chaque élément de patrimoine. Exemples non limitatifs: titre de propriété d'un bien immobilier, factures nominatives se rapportant à un bien meublé, relevé de compte bancaire, relevé de compte titres, etc... Le coût du contrat de mariage sous le régime de la séparation de biens dépend du travail de recensement des biens qui doit être accompli par le notaire. Il paraît logique que plus la quantité et la diversité des biens de chaque futur époux est importante plus le travail à réaliser sera conséquent. Dans tous les cas le plus simple est de vous adresser directement à un notaire dont le métier comporte un volet de conseil. Salutations,